



Lorraine

EDITORIAL

Lettre d'information n°10 – Hiver 2015.2016

Terre de Liens Lorraine

Produire et consommer localement, tout en échangeant la rareté, devrait être un mot d'ordre universel : pour cela, une politique foncière considérant la terre nourricière, l'eau, les semences, les savoirs, les savoir-faire comme bien commun inaliénable doit être établie.»

Pierre Rabhi

Les fondateurs de Terre de Liens, en visant une fondation, sont d'abord partis d'une préoccupation très concrète : comment faciliter les donations d'agriculteurs ou de propriétaires qui souhaitent faire perdurer la vocation agricole de leur bien après leur départ ? Comment préserver les terres agricoles sur le très long terme ? **Recevoir une terre ou l'acheter pour la soustraire à la spéculation et à l'urbanisation**, développer des montages juridiques, techniques et pratiques pour gérer ces acquisitions, **prendre soin des lieux** : tout cela nécessitait d'inventer la structure adéquate. La Fondation permet donc d'abord de ne pas laisser sans suites les personnes prêtes à un tel acte de générosité pour l'avenir des terres, elle rend ensuite possible une diversité de partenariats pour acquérir et protéger les terres agricoles. Elle constitue un levier d'action inédit avec les **collectivités locales**.

Elle contribue par ailleurs à faciliter la **transmission intergénérationnelle** qui traditionnellement s'organisait spontanément mais dont le système est aujourd'hui grippé. En effet, de très nombreux agriculteurs partent à la retraite sans repreneur et n'ont aucune solution pour faire perdurer la vocation agricole de leur exploitation. Certains d'entre eux aimeraient confier leur terre pour qu'elle ne disparaisse pas après tant d'années de travail et de soins. **La Fondation, par son action, permet à un lieu d'être continuellement travaillé par des paysans** : lorsqu'un paysan part, la Fondation doit trouver et installer un successeur, et les terres n'ont ainsi pas de raison de sortir de leur vocation agricole.



«La fondation a pour mission de détenir du patrimoine agricole acheté ou reçu par donation ou legs et de le gérer de manière désintéressée avec pour seuls objectifs de perpétuer la vocation agricole des terres, de prendre soin de leur valeur environnementale et d'encourager l'agriculture de proximité, explique Jean Le Monnier, son président. Par son statut, cette structure offre donc aux élus une solution d'action pérenne, par-delà les aléas des mandats, adaptée au temps long de l'aménagement des territoires, tout en déchargeant la collectivité de la gestion à long terme.»*

À l'origine de la Fondation, on retrouve enfin une forte préoccupation environnementale : la Fondation ne se contente pas de maintenir les terres dans leur vocation agricole, elle entend **assurer la valorisation des ressources naturelles et renforcer le soin apporté aux terres**, seules garanties d'une terre nourricière à très long terme.

**Nous tenons à rendre hommage à Jean, président de la Fondation, qui a contribué, avec passion et engagement, au mouvement Terre de Liens et qui nous a quittés en ce début janvier 2016.*

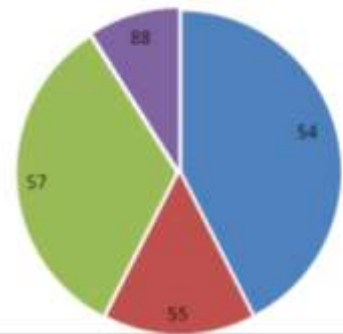
Françoise Thouvenot, Co-présidente de Terre de Liens Lorraine

**Agissons concrètement avec TERRE DE LIENS
pour une production alimentaire locale de qualité et l'installation d'agriculteurs**

Des porteurs de projet qui souhaitent s'installer sont accompagnés

En 2015, Terre de Liens Lorraine a accompagné **56 nouveaux porteurs de projet** dont 6 en cession d'activité ne trouvant pas de repreneur et 17 privés ou collectivités souhaitant libérer du foncier pour une installation. La moitié des demandes d'accompagnement se font sur du maraîchage bio (16), du petit élevage (chèvres, volailles (9), le reste en bovins lait ou allaitants.

Les porteurs de projet sont répartis suivant le graphisme ci-contre dans les quatre départements, une forte demande en Meurthe et Moselle et en Moselle autour des villes.



ZOOM SUR UBALDO BUSCEMI, maraîcher bio depuis 2015....

Ubaldo est installé à Velaine-sous-Amance depuis cette année en maraîchage bio.

Une fois son diplôme obtenu à Courcelles Chaussy, il a fait ses premières « armes maraîchères » en étant stagiaire chez Sébastien Zehnacker, le fermier de la ferme de la Chaudeau. N'étant pas issu du milieu agricole, Ubaldo est accompagné par Terre de Liens depuis 3 ans.

Dans son installation, Terre de Liens est intervenue dans la rédaction du bail à clauses environnementales en lien avec la commune et en appui au projet de ce jeune maraîcher.

Bonne continuation au maraîcher de Velaine !

Est républicain du 3 novembre 2015

Velaine-sous-Amance Le maraîcher s'installe au paquis

Depuis quelque temps déjà, Ubaldo Buscemi prépare le terrain loué par la commune au paquis, par le biais d'un bail rural avec clauses environnementales.

Sur un hectare de terres partagé entre parcelles à serres mobiles, parcelles plein champs, buttes, verger basses tiges et petits fruits, il monte des tunnels à plants, construit des cabanes de stockage, s'occupe de l'irrigation, aidé, pendant les vacances scolaires, par son fils aîné, Angélo, 9 ans.

La terre est parée pour recevoir différentes techniques de culture (classique, paillassage, sur buttes, occultation, désherbage par bâche...), sans engrais mais avec apport de compost, lombricompost et déchets

verts non traités afin d'assurer le maintien et l'amélioration de la biodiversité sur la passerelle.

Si le mode de production sera assuré par l'utilisation d'un motoculteur pour produire tout de suite des légumes, Ubaldo compte, dès le début, mettre en place des zones où le travail de la terre se limitera à des outils manuels, ce qui, à terme, pourrait créer de l'emploi.

Tout est concentré par zones, calculé pour éviter des déplacements intempestifs, des temps de travail trop importants, une économie en eau et travail du sol.

Afin d'arriver à une certaine autonomie en terme de matière organique pour le paillassage ou le compost, il est prêt à accueillir les déchets

verts non traités des habitants du village, qui seront recyclés en circuit court.

Il compte également produire ses semences, dans le but de produire en local sur du maraîchage de petite surface, cultiver toute l'année des variétés adaptées à la région, mettre en place des techniques innovantes pour l'avenir de l'agriculture. Ubaldo compte obtenir le label « AB » (agriculture bio) et demander la mention « Nature et Progrès » pour aller encore plus loin dans sa démarche biologique.

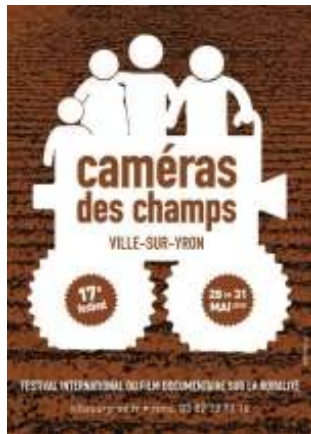
Pour la commercialisation de ses produits, l'Amap de Champenoux est le partenaire pivot de son installation, avec d'autres comme le CGA Lorraine, Terre de Liens, les agriculteurs locaux.



■ Le travail se fait manuellement.

Des présences sur de nombreuses conférences et manifestations en 2015

En mars : Forum maraîchage bio du Grand Est à l'EPLA Courcelles Chaussy (57) : de nombreux porteurs de projet en maraîchage bio et petit élevage (chèvres, moutons, poules) rencontrés.



En avril : Banquet Paysan au Conseil Départemental 54, Relanges bio (88).

En mai : Conférence dans le cadre de Caméra des Champs (54) à Ville sur Yron avec la projection du film « La Terre bien commun »

En juin : Conférence-débat "OGM, OGM cachés et Alimentation, s'informer pour comprendre avec Christian Vélot, Biologiste, Vice-président du CRIIGEN, Alternatiba à Nancy.

En juillet : Altertour à la ferme de la Chaudeau à Pierre la Treiche en présence de 220 personnes.

En septembre : Jardins de Ville, jardin de Vie à Jarville (54).

En octobre : Conférence régionale du réseau rural lorrain 2015 : Table ronde autour de la thématique "Les espaces en friches : des opportunités pour le développement des territoires".

En novembre : Rendez-vous de l'économie solidaire spécial finances solidaires en lien avec le Conseil Départemental 54.



DES DATES A RETENIR POUR 2016

CONFERENCE-DEBAT : Luttes sociales et luttes paysannes : Transformons le XXIème siècle !

Mercredi 3 février 2016 à 19h45 à la Fac de Lettres Nancy - Amphi A042

Avec Silvia Pérez-Vitoria

« Les crises successives qui secouent le monde, depuis le début du XXIème siècle, devraient nous amener à reconsidérer les fondamentaux de nos sociétés. Il devient évident que c'est l'impuissance qui domine face aux catastrophes en cours ou à venir. (...) Le système résiste tant ses rouages sont structurés, imbriqués, solidement ancrés dans les corps et les esprits des hommes et des femmes de la planète. »

Silvia Pérez-Vitoria

Pourtant, de nombreuses résistances paysannes et sociales s'opposent au développement d'un système capitaliste qui nous mène droit au mur. Quelles sont les ruptures nécessaires ? Comment faire dissidence et trouver les clefs de nouvelles constructions sociales pour transformer le XXIème siècle ?

Jeudi 25 février 2016 à 20h Amphithéâtre du lycée agricole de Château-Salins-57 / Entrée sur participation libre

Conférence-débat avec Claude et Lydia Bourguignon « Soigner la Terre pour nourrir les Hommes et préserver l'Eau », organisée par le CGA de Lorraine en partenariat et avec le soutien de : L'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'EPL de Château Salins et l'association A.V.O.I.N.E.

Lundi 14 mars 2016 à 20h Amphithéâtre du lycée agricole de Courcelles-Chaussy-57 / Entrée libre

Conférence-débat avec André Sieffert « L'agroforesterie : un savoir-faire ancestral remis au goût du jour : Cas d'une expérimentation en maraîchage bio », organisée par le CGA de Lorraine en partenariat et avec le soutien du Conseil Régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et de l'EPL de Courcelles-Chaussy

Salon de l'agriculture de Paris (27 février au 6 mars 2016) : présence de Terre de Liens Lorraine sur le stand de Terre de Liens le jeudi 3 mars 2016.

Samedi 16 et 17 avril 2016 : Relanges bio (88) : présence de Terre de Liens Lorraine

DEMARCHES SUR LES ZONES à ENJEUX EAU en lien avec le FONCIER

Terre de Liens Lorraine a été soutenue en 2015 par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour travailler à préserver du foncier agricole en vue de protéger les périmètres de captage d'eau en Lorraine.

Sur la base du travail déjà initié autour de la transmission et en lien avec les collectivités locales, Terre de Liens Lorraine a renforcé son intervention autour de la veille foncière en lien avec les zones à enjeux eau.

Cette action permet de créer des conditions favorables à l'utilisation de ce foncier, non seulement pour de l'installation agricole bio mais également pour de l'échange de parcellaire présent sur les périmètres de captages à protéger.

Le bilan est positif ! A travers cette veille, les actions menées par Terre de liens Lorraine et un travail cartographique, plus de 400 hectares ont été identifiés à travers la Lorraine. Ce projet devrait se poursuivre en 2016 en lien avec la Safer Lorraine qui vient fortement en appui de cette démarche.

LA BELLE HISTOIRE D'AGY DANS LE CALVADOS: LE FONCIER POUR PROTEGER L'EAU!

L'acquisition des parcelles sur les communes d'Agy et Le Tronquay va permettre de conforter l'autonomie fourragère d'un éleveur laitier bio et de préserver la ressource locale en eau potable car les terres sont situées sur le périmètre de protection d'un captage d'eau au sud-ouest de Bayeux.

C'est une histoire de rebondissement et de passage de relais. En décembre 2013, la SAFER informe le Groupement des agriculteurs biologiques du Calvados (GAB 14) que des terres sont à vendre sur un bassin de captage d'eau, sur les communes d'Agy et Le Tronquay. Le GAB 14 informe François Divay de l'opportunité qui se présente.

Éleveur laitier biologique dans la commune avoisinante, François Divay élève une cinquantaine de



vaches laitières, nourries exclusivement à l'herbe. Il a besoin de conforter son autonomie fourragère et est intéressé par la culture et l'entretien des terres d'Agy mais ne peut s'engager dans l'acquisition.

Le GAB se tourne alors vers l'association Terre de Liens Normandie qui, après étude du dossier, repère bien le double enjeu, agricole et environnemental, de la situation. Après quelques rebondissements, la Fondation Terre de Liens, mobilisée par l'association régionale, se porte candidate à l'acquisition des terres. Elles finiront pas lui être attribuées en avril 2014.

Conclusion de l'histoire : les terres vont être semées en prairies destinées à faire du foin et conduites en agriculture biologique, sans apport d'intrant chimique, comme le préconise le cahier des charges de l'Agence de l'eau Seine Normandie qui a soutenu l'opération pour privilégier la protection des terres plutôt que la dépollution de l'eau potable.



DU COTE DE L'ALSACE ET LA CHAMPAGNE-ARDENNE

Dans un contexte de foncier rare et cher, les trois associations ont développé une approche globale du parcours à l'installation et à la transmission, en accord avec les partenaires préexistants sur ces thématiques. L'acquisition solidaire de foncier qui est au cœur du projet de Terre de liens, a ainsi été investie comme un outil complémentaire du parcours à l'installation et à la transmission en agriculture biologique.

Aujourd'hui, le Grand Est compte six fermes à la Foncière Terre de liens et une parcelle en conversion bio à la Fondation Terre de liens suite à une donation. Ces fermes en élevage et en maraîchage démontrent la diversité des types de production et du parcours des nouveaux agriculteurs. Plusieurs projets sont à l'étude, ce qui montre la pertinence de nos outils de financement dans le contexte actuel. Chaque année, nos trois associations interviennent également auprès d'une centaine de porteurs de projet agricoles pour accompagner leurs recherches de foncier, avec ou sans mobilisation des moyens financiers de Terre de liens.

HISTOIRE D'UNE DONATION EN ALSACE

En Alsace - Le Mittelfeld

Au printemps 2014, la Fondation reçoit un courrier en provenance de Jérusalem... une Alsacienne installée en Palestine depuis plus de 50 ans fait part de son souhait de donner des terres agricoles dans son village familial. L'équipe alsacienne contacte la donatrice et se rend sur place avec elle lors de son séjour en France l'été suivant. Il s'agit du Mittelfeld : une parcelle de 2 ha cultivée en céréales, en bordure directe du village d'Algolshheim.

Yann et Marie rencontrent alors Hubert, agriculteur en place, qui est le neveu de la donatrice pour lui faire part du projet. La crainte de perdre ses terres et l'exigence de TDL de louer en agriculture biologique sera l'élément déclencheur : alors qu'il est en fin de carrière, Hubert décide d'entamer un processus progressif de conversion en bio pour évaluer le potentiel et la filière, en vue de consolider la ferme

pour la transmettre à son fils David. Devant ce scénario et



les enjeux dans la Hardt pour la filière céréalière bio, la Fondation a accepté cette donation et le bail à clauses environnementales a été signé cet automne avec Hubert et David.

Si vous souhaitez saluer l'engagement d'Hubert et David, et soutenir cette initiative, **vous pouvez soutenir ce projet en faisant un don dédié au Mittelfeld** qui permettra notamment de prendre en charge les frais de la donation (notaire). ©Terre de Liens Alsace, lettre d'info automne 2015



Nous étions présents en novembre au **Salon Marjolaine à Paris** pour représenter Terre de Liens en compagnie de Pauline, stagiaire à Terre de Liens Alsace qui a travaillé sur l'analyse du parcours à l'installation des jeunes (difficultés et personnes ressources à mobiliser).



À Saint Martin d'Ablois, à proximité d'Épernay dans la Marne, la Foncière Terre de Liens a acheté 8,5 hectares afin de permettre l'installation de Damien et Fanny en maraîchage bio. Sans terres familiales, il aurait été bien plus difficile pour ce jeune couple de s'installer s'il n'avait pas pu bénéficier de l'aide de Terre de Liens.

En 2010, Damien entreprend sa reconversion professionnelle et suit une formation en maraîchage biologique et en plantes aromatiques et médicinales. À sa suite Fanny se forme pour devenir animatrice socio-culturelle et mettre en place un accueil pédagogique tout public sur leur projet de ferme. Grâce à l'accompagnement de Terre de Liens et l'attribution de 9,5 ha de terres par la Safer Champagne-Ardenne à Saint Martin d'Ablois, l'obstacle de l'accès à la terre est surmonté, le projet peut devenir réalité...

Damien et Fanny commencent la création de la ferme des Pâtis avec la mise en place de l'atelier principal : le maraîchage bio. Ils ont prévu de construire les bâtiments nécessaires à leur activité sur une surface acquise en propre, en commençant par un bâtiment de stockage en ossature bois.

Une fois le maraîchage bien en place, Damien et Fanny lanceront progressivement d'autres productions, elles aussi certifiées en agriculture biologique, à savoir : un verger, un atelier de plantes aromatiques et médicinales et des ruches. La création de ces activités nécessitera d'embaucher. D'ici une dizaine d'années la ferme des Pâtis devrait faire vivre au moins 5 personnes.

La parole aux fermiers :

"Nous avons voulu devenir paysans afin de pouvoir travailler en plein air, d'avoir une démarche écologique tant dans le travail que dans la réalisation du projet, et de pouvoir exercer une activité qui nous semble utile à la société, que ce soit dans la finalité de celle-ci, la production alimentaire, ou dans la manière de la mettre en œuvre, la bio ! Par ailleurs, la création à terme d'une ferme pédagogique concrétise pour nous la volonté d'aller au-delà d'une simple démarche de production, en faisant partager et découvrir un mode de vie et une philosophie : produire et consommer local. Nous nous réjouissons de pouvoir contribuer avec Terre de Liens au développement d'une agriculture biologique et paysanne !"



Opération réalisée avec le concours financier de la région Lorraine
Avec le soutien financier de la ville de Neuves-Maisons



Votre contact en LORRAINE :

TERRE DE LIENS LORRAINE
Centre d'Affaires Ariane
240 rue Cumène
54230 Neuves-Maisons

<http://tdllorraine.canalblog.com>

Tel : 03.83.47.43.06 - 06.09.92.30.78
(Anne-Lise Henry)

terredelienslorraine@laposte.net